



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</p> <p>Mission de la stratégie et des systèmes d'information</p> <p>Dossier suivi par Véronique LE GUEN Tél : 01.49.55.74.28 - Fax : 01 49 55 56 17</p> <p>1<sup>er</sup> avenue de Lowendal - 75700 PARIS 07 SP</p>	<p><b>NOTE DE SERVICE</b></p> <p><b>DGER/MISSI/N2012-2118</b></p> <p><b>Date: 09 octobre 2012</b></p>
---	---

Date de mise en application : immédiate

Nombre d'annexes : 3

Le Ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire  
à

Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux  
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Mesdames et Messieurs les Chefs de Services  
régionaux de la formation et du développement

**Objet : Accompagnement sur la mise en œuvre de l'épreuve E6 du baccalauréat professionnel – spécialité productions aquacoles**

**Mots clés :** Session - Formation – RVP – Evaluation- capacités professionnelles

**Résumé :** Information des équipes pédagogiques sur l'organisation d'une action d'accompagnement thématique (formation d'initiative nationale et de réalisation inter-régionale) concernant les modalités de mise en œuvre de l'épreuve E6 du baccalauréat professionnel – spécialité productions aquacoles

Il est demandé aux délégués régionaux à la formation continue (DRFC) de coordonner les inscriptions des agents des établissements publics et privés de leur région dans cette action de formation.

Destinataires	
<p><b>Pour exécution :</b></p> <p>Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Services régionaux de la formation et du développement Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles Établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MAAF Unions nationales fédératives d'établissements privés Délégués régionaux à la formation continue (DRFC)</p>	<p><b>Pour information :</b></p> <p>Inspection de l'enseignement agricole</p>

**Fiche d'identification d'un nouvel agent  
Pour création code SAFO**

<b>Nom :</b> <i>(obligatoire)</i>	<b>Prénom :</b> <i>(obligatoire)</i>
<b>Nom de jeune-fille :</b> <i>(obligatoire)</i>	<b>Sexe :</b> <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M <i>(obligatoire)</i>
<b>Date de naissance :</b> <i>(obligatoire)</i>	<b>N° INSEE :</b> <i>(obligatoire)</i>
<b>Diplôme le plus élevé (*) :</b> <i>Exemple 5 Licence</i>	<b>N° EPICEA pour les contractuels et formateurs d'Etat :</b> <i>(obligatoire)</i>
<b>Etablissement d'affectation :</b> <i>(précisez LEGTA – CFA – CFPPA)</i>	<b>Etablissement d'exercice :</b> <i>(précisez LEGTA – CFA – CFPPA)</i>
<b>Date d'entrée dans l'établissement :</b>	<b>Temps de travail en CFA et/ou en CFPPA en % :</b>

<b>Statut</b> <i>(cochez la case correspondante)</i>	<b>Types de personnels</b> <i>(cochez la case correspondante)</i>
<input type="checkbox"/> Contractuel d'Etat (ACEN) <input type="checkbox"/> Contractuel régional (ACER) <input type="checkbox"/> Contractuel établissement	<input type="checkbox"/> Personnel de direction <input type="checkbox"/> Personnel d'enseignement <input type="checkbox"/> Personnel d'éducation et de surveillance <input type="checkbox"/> Personnel ATOSS <input type="checkbox"/> Autres
<b>Statut handicapé (COTOEP) :</b> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<b>Corps :</b> <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C

<b>Fonction (autre enseignement) :</b> <i>Exemple : Directeur d'exploitation agricole</i>	
<b>Discipline(s) enseignée(s) (*) :</b> <i>Exemple : Discipline(s) enseignée(s) : 13</i>	<b>Niveau(x) d'enseignement (*) :</b> <i>Exemple : Niveau(x) d'enseignement (*) : 14</i>



## ACTIONS DE FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS DGER EXERCANT EN EPLEFPA



### Fiche d'inscription – Campagne 2012

*Remplir une fiche par action ou cycle*

*Cette fiche d'inscription concerne les actions de formation s'inscrivant dans les programmes de formation continue du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche - DGER (PNF et PRF).*

*La base Internet, à laquelle accède chaque établissement grâce à son numéro de code, charge automatiquement l'ensemble des informations concernant les agents répertoriés dans la base SAFO\*.*

#### 1 – Libellé du stage (action ou cycle)

Programme national « Se former en 2012»

Programme régional

Période d'ouverture de la saisie de l'inscription sur Internet pour l'ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE **				
Titre de l'action				
Date(s)				
Code de l'action		Numéro de session	Nom de l'établissement organisateur	

#### 2 - Identification des agents :

Code SAFO agent	
-----------------	--

Nom		Prénom	
Nom de jeune fille		Région	
Date de naissance		Sexe F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	Etablissement d'affectation
Corps		Etablissement d'exercice	

Temps de travail en CFA et/ou en CFPPA en %	
---	--

Statut administratif	Etablissement hors EPLEFPA	Types de personnels
Titulaire <input type="checkbox"/>	Enseignement sup. <input type="checkbox"/>	Personnel de direction <input type="checkbox"/>
Contractuel d'Etat (ACEN) <input type="checkbox"/>	MAP hors DGER <input type="checkbox"/>	Personnel d'enseignement <input type="checkbox"/>
Contractuel régional (ACER) <input type="checkbox"/>	Education nationale <input type="checkbox"/>	Personnel d'éducation et de surveillance <input type="checkbox"/>
Contractuel établissement <input type="checkbox"/>	Privé <input type="checkbox"/>	Personnel ATOSS <input type="checkbox"/>
Autres <input type="checkbox"/>	Autres (ex : Conseil régional, préfecture, personnel lycée prof. maritime...) <input type="checkbox"/>	Autres <input type="checkbox"/>

• Statut handicapé (COTOREP) Oui  Non

Diplôme le plus élevé***		
<i>Exemple</i>	5	<i>Licence</i>



<u>Diplômes</u>	<u>Discipline enseignée</u>
<p><b>Niveau 1</b></p>	<p>1 Agroalimentaire</p>
<p>1 Ingénieur agronome</p>	<p>2 Agroéquipements</p>
<p>2 DEA-DESS</p>	<p>3 Agronomie</p>
<p>3 DEA</p>	<p>4 Aménagement de l'espace</p>
<p>16 Doctorat</p>	<p>5 Biologie animale/zootéchnie</p>
<p>17 Doctorat (étranger)</p>	<p>6 Biochimie</p>
<p>18 Autre diplôme niveau 1</p>	<p>7 Biotechnologies</p>
<p><b>Niveau 2</b></p>	<p>8 Bureautique</p>
<p>4 Maîtrise</p>	<p>9 Biologie végétale/phytotechnie</p>
<p>5 Licence</p>	<p>10 Comptabilité</p>
<p>6 MST</p>	<p>11 Documentation</p>
<p>19 Autre diplôme niveau 2</p>	<p>12 Écologie</p>
<p>28 Ingénieur agricole</p>	<p>13 Économie</p>
<p>29 Certificat de maîtrise</p>	<p>14 Économie sociale</p>
<p>30 Certificat de licence</p>	<p>15 EPS</p>
<p>31 Diplôme étranger de niveau 2</p>	<p>16 ESC</p>
<p><b>Niveau 3</b></p>	<p>17 Français</p>
<p>7 BTS</p>	<p>18 Gestion</p>
<p>8 DUT</p>	<p>19 Histoire géographie</p>
<p>9 DEUG</p>	<p>20 Informatique</p>
<p>10 DEUST</p>	<p>21 Langues</p>
<p>20 Autre diplôme niveau 3</p>	<p>22 Mathématiques et statistiques</p>
<p>32 BTSA</p>	<p>23 Philosophie</p>
<p>33 Diplôme étranger de niveau 3</p>	<p>24 Productions aquacoles</p>
<p><b>Niveau 4</b></p>	<p>25 Productions forestières</p>
<p>11 BAC</p>	<p>26 Productions horticoles</p>
<p>12 BTA</p>	<p>27 Sciences biologiques</p>
<p>21 Autre diplôme niveau 4</p>	<p>28 Sciences physiques</p>
<p>34 Bac technique</p>	<p>29 Techniques d'expression. et de communication</p>
<p>35 Bac pro</p>	<p>30 Techniques commerciales</p>
<p>36 Diplôme étranger niveau 4</p>	<p>31 Viticulture œnologie</p>
<p>37 BP</p>	<p><b>Niveau d'enseignement</b></p>
<p><b>Niveau 5</b></p>	<p>1 BTSA</p>
<p>13 BEP</p>	<p>2 Prépa grandes écoles</p>
<p>22 Autre diplôme niveau 5</p>	<p>3 CS niveau 3</p>
<p>38 BEPA</p>	<p>4 Bac</p>
<p>39 BPA</p>	<p>5 Bac technologique</p>
<p>40 Diplôme étranger de niveau 5</p>	<p>6 BTA</p>
<p><b>Niveau 6</b></p>	<p>7 Bac professionnel</p>
<p>14 CAP</p>	<p>8 CS niveau 4</p>
<p>15 Certificat d'étude</p>	<p>9 BEP</p>
<p>25 Autre diplôme de niveau 6</p>	<p>10 BP</p>
<p>41 CAPA</p>	<p>11 BEPA</p>
<p>42 Diplôme étranger de niveau 6</p>	<p>12 CS niveau 5</p>
<p><b>Autres</b></p>	<p>14 4ème 3ème techno</p>
<p>26 Autre diplôme niveau inconnu 14</p>	<p>15 4ème 3ème prépa</p>
<p>27 Autre diplôme inconnu (étranger)</p>	



Délégation Régionale à la Formation Continue

Région :

*A compléter par l'établissement privé  
(Cf. Annexe 2)*

Pour envoi à l'IFEAP ou à la Fédération régionale de l'UNMFREO

ETABLISSEMENTS PRIVES

Fiche d'inscription

NOM :	Établissement :
Prénom :	Adresse (postale exacte) :
Date de Naissance : (à renseigner obligatoirement)	Fax :
N° INSEE : / / / / / / / / / / / /	Mèl Établissement (obligatoire) :
Catégorie :	Fédération :
Grade :	Adresse :
Mèl Professionnel : (obligatoire):	Tél. :
	Fax :

Vous êtes :	<input type="checkbox"/>	Structure organisatrice de l'action : DRAAF Auvergne
Directeur adjoint	<input type="checkbox"/>	Intitulé de l'action : accompagnement thématique sur les modalités de mise en œuvre de l'épreuve E6 du baccalauréat professionnel – spécialité productions aquacoles
Coordonnateur de la filière		
Enseignant		<input type="checkbox"/> Code de l'action : 410 755
Autre		du mardi 13 novembre 2012 de 9h30 à 17h00
Motivations de la demande :		
Développement personnel		
Compétences professionnelles		
Nouvelles fonctions		
Nouveaux programmes		

Avis du Directeur de l'établissement	Visa :
Favorable <input type="checkbox"/>	<b>Visa de l'IFEAP</b> ou <b>Visa de la fédération régionale (MFR, IREO)</b> ou <b>Visa de l'UNREP</b> (envoi groupé)
Défavorable	
Motif du refus :	
Date :	Date :
Signature et cachet :	Signature et cachet :

CODE SAFO : \_\_\_\_\_

A remplir impérativement par le DRFC de la région concernée

*Liste des Délégués Régionaux à la Formation Continue*

REGIONS	DR FORMCO	ADRESSE
ALSACE	<b>Pierre Irénée BRESSOLETTE</b> <a href="mailto:pierre-irenee.bressolette@agriculture.gouv.fr">pierre-irenee.bressolette@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Brigitte LECORNEY	Cité administrative 14 rue du maréchal Juin BP 61003 67070 STRASBOURG Cedex Tél :03.69.32.50.67 Fax :03.69.32.50.80
AQUITAINE	<b>Sophie de GRIMAL</b> <a href="mailto:sophie.de-grimal@agriculture.gouv.fr">sophie.de-grimal@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Monique FAVRE	51 rue Kiéser 33077 BORDEAUX Cedex Tél :05.56.00.43.52 Fax :05.56.00.42.49
AUVERGNE	<b>Danielle GIROUX</b> <a href="mailto:danielle.giroux@agriculture.gouv.fr">danielle.giroux@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Bernadette GOUDERGUES	Site de Marmilhat RN 89 BP 45 63370 LEMPDES Tél :04.73.42.27 Fax : 04.73.42.27.91
BOURGOGNE	<b>Solène AUBERT</b> <a href="mailto:solene.aubert@agriculture.gouv.fr">solene.aubert@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Yveline PASQUIER	22 D boulevard Winston Churchill BP 87865 21078 DIJON Cedex Tél : 03.8039.30.19 Fax : 03.80.39.30.99
BRETAGNE	<b>Carmen GAN</b> <a href="mailto:carmen.gan@agriculture.gouv.fr">carmen.gan@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Evelyne LESAGE	15 avenue de Cucillé cité administrative 35047 RENNES Cedex Tél : 02.99.28.22.04 Fax : 02.99.28.20.48
CENTRE	<b>Jean-Pierre DOHOLLOU</b> <a href="mailto:jean-pierre.dohollou@educagri.fr">jean-pierre.dohollou@educagri.fr</a> Assistante : Muriel MICHAUD	Cité administrative Coligny 131 fbg Bannier 45042 ORLEANS Cedex 1 Tél : 02.34.34.62.91 Fax : 02.34.34.63.09
CHAMPAGNE-ARDENNE	<b>Isabelle HUART-CARBONNEAUX</b> <a href="mailto:isabelle.huart-carbonneaux@agriculture.gouv.fr">isabelle.huart-carbonneaux@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Yolande SIRIANNI	Complexe agricole du Mont Bernard Route de Suippes 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex Tél : 03.26.66.20.25 Fax : 03.26.21.20.21
CORSE	<b>Paul MEDURIO</b> <a href="mailto:paul.medurio@agriculture.gouv.fr">paul.medurio@agriculture.gouv.fr</a>	Immeuble Le Solférino 8 cours Napoléon BP 309 20176 AJACCIO Tél : 04.95.51.86 Fax :04.95.51.12.88
FRANCHE COMTÉ	<b>Julien SAUVAYRE</b> <a href="mailto:julien.sauvayre@agriculture.gouv.fr">julien.sauvayre@agriculture.gouv.fr</a> Assistant : Lionel FAIHY	Immeuble Orion 191 rue de Belfort 25000 BESANCON Cedex Tél : 03.81.47.75.46 Fax :03.81.47.75.48
ILE DE FRANCE	<b>Nathalie NICOL</b> <a href="mailto:nathalie.nicol@agriculture.gouv.fr">nathalie.nicol@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Rachel GARCIA	18 avenue Carnot 94234 CACHAN Cedex Tél : 04.41.24.17.78 Fax : 01.41.24.17.15
LANGUEDOC ROUSSILLON	<b>Jacky BRETAGNE</b> <a href="mailto:jacky.bretagne@agriculture.gouv.fr">jacky.bretagne@agriculture.gouv.fr</a> Assistant : Frédéric POUGET	Place Chaptal CS 70039 34060 MONTPELLIER Cedex 02 Tél : 04.67.10 19.14 Fax : 04.67.10.01.02
BASSE NORMANDIE	<b>Danièle LEVARD</b> <a href="mailto:danièle.levard@agriculture.gouv.fr">danièle.levard@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Hélène COURCELLE	6 bd Général Vanier BP 509014070 CAEN Cedex Tél : 02.31.24.97.16 Fax : 02.31.24.99.11
HAUTE NORMANDIE	<b>Valérie GARNIER</b> <a href="mailto:valerie.garnier@agriculture.gouv.fr">valerie.garnier@agriculture.gouv.fr</a>	cité administrative Saint Sever 76032 ROUEN Cedex

	Assistante : Isabelle GUEGAN	Tél : 02.32.18.94.21 Fax : 02.32.18.94.01
LIMOUSIN	<b>Marie-Pierre LEURIDAN</b> <a href="mailto:marie-pierre.leuridan@agriculture.gouv.fr">marie-pierre.leuridan@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Betty PACCHIN	Le Pastel 22 rue des Pénitents Blancs BP 3916 87039 LIMOGES Cedex Tél : 05.55.12.92.74 Fax : 05.55.12.92.59
LORRAINE	<b>Roberte MORLOT</b> <a href="mailto:roberte.morlot@agriculture.gouv.fr">roberte.morlot@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Annie FORESTAT	76 avenue André Malraux 57046 METZ Cedex 1 Tél : 03.55.74.11.08 Fax : 03.55.74.11.01
MIDI PYRÉNÉES	<b>Jacques CASTETS</b> <a href="mailto:jacques.castets@agriculture.gouv.fr">jacques.castets@agriculture.gouv.fr</a> Assistants : Hélène ECHEVARRIA Christiane PERCHE	cite administrative - bâtiment E boulevard Armand Duportal 31074 TOULOUSE Cedex Tél : 05.61.10.61.84 Fax : 05.61.10.61.75
NORD PAS DE CALAIS	<b>Patrick SENECHAL</b> <a href="mailto:patrick.senechal@agriculture.gouv.fr">patrick.senechal@agriculture.gouv.fr</a>	cite administrative BP 505 59022 LILLE Cedex Tél : 03.20.96.42.22 Fax : 03.20.96.42.39
PAYS DE LA LOIRE	<b>Jean-Luc SCHAFER</b> <a href="mailto:jean-luc.schafer@agriculture.gouv.fr">jean-luc.schafer@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : François CASSARD	12 rue Menou BP 23523 44035 NANTES Cedex 1 Tél : 02.40.12.37.23 Fax : 02.40.12.36.02
PICARDIE	<b>Françoise HOLARD</b> <a href="mailto:francoise.holard@agriculture.gouv.fr">francoise.holard@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Monique MANOUVRIER	Allée de la Croix Rompue 518 rue Saint Fuscien BP 69 80092 AMIENS Cedex 3 Tél : 03.22.33.55.49 Fax : 03.22.33.55.50
POITOU CHARENTES	<b>Séverine ETCHESSAHAR</b> <a href="mailto:severine.etchessahar@agriculture.gouv.fr">severine.etchessahar@agriculture.gouv.fr</a> Assistant : Olivier JEAN-THEODORE	20, rue de la Providence 86020 POITIERS Cedex Tél : 05.49.03.11.27 Fax : 05.49.03.11.12
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR	<b>Florence BOURBIER</b> <a href="mailto:florence.brunier@agriculture.gouv.fr">florence.brunier@agriculture.gouv.fr</a>	132, boulevard de Paris 13003 MARSEILLE Tél : 04.13.59.36.35 Fax : 04.13.59.36.32
RHÔNE ALPES	<b>Nathalie DELDEVEZ</b> <a href="mailto:nathalie.deldevez@agriculture.gouv.fr">nathalie.deldevez@agriculture.gouv.fr</a> Assistant(e)s : Patrice WEISS Brigitte FIKET Annie VERNZOY	cite administrative de la Part-Dieu 165 rue Garibaldi BP 3202 69401 LYON Cedex 03 Tél : 04.78.63.13.08 Fax : 04.78.63.34.17

Afin d'accompagner les équipes pédagogiques à la mise en œuvre des nouvelles épreuves introduites dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle, des formations sont prévues au cours de l'année scolaire 2012-2013 pour les trois spécialités dont la session d'examen se déroulera en juin 2013.

Cette note de service présente l'action de formation organisée pour la spécialité productions aquacoles

## 1. PRESENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION

### 1.1. Objectifs

Aider les équipes pédagogiques à :

- Appréhender les changements induits par la RVP,
- Accompagner les changements de pratiques pour préparer les élèves à l'épreuve E6 du baccalauréat professionnel rénové,
- Favoriser un changement de pratiques d'évaluation et de certification des épreuves professionnelles.

### 1.2. Public cible

Sont conviés à cette action de formation :

Enseignants et membres de jury, des établissements publics et privés, concernés par l'épreuve E6 du baccalauréat professionnel – spécialité productions aquacoles ayant une session d'examen en Juin 2013. **L'inscription à cette formation est limitée à un nombre maximum de 2 agents par établissement.**

### 1.3. Programme prévisionnel

Cette journée a fait l'objet d'une construction commune par l'ENFA, Eduter-Ingénierie, l'Inspection de l'enseignement agricole, les bureaux impliqués de la DGER et la Délégation Régionale de Formation Continue (DRFC) du Limousin.

Elle est co-animée par des formateurs de l'ENFA et/ou d'Eduter-Ingénierie ainsi que par des inspecteurs pédagogiques.

La journée de formation s'articule autour de trois temps :

- Les questions posées par l'épreuve E6 (1h)  
*Réflexion en groupes / Restitution et échanges*
- Quelques repères méthodologiques et conceptuels (2h)  
*Présentation interactive*
- Des éléments de réflexion pour préparer les élèves à l'épreuve (3h)  
*Réflexions en groupes*

### 1.4. Dates et lieu de formation

La formation se déroulera le **mardi 13 novembre de 9h30 à 17h** au :

EPLEFPA d'AHUN  
Le Chaussadis  
23150 AHUN

Les participants sont les porte-paroles des équipes des établissements durant la session, ils sont également les relais d'information et d'animation dans leur établissement après la session.

## 2. MODALITES D'ORGANISATION DE LA FORMATION

### 2.1. Responsabilités respectives des acteurs régionaux

### 2.1.1. la DRAAF Limousin, support de l'interrégion

A ce titre, elle est chargée :

- d'assurer l'organisation matérielle de la formation (réservation et mise à disposition des salles et du matériel nécessaire, reproduction des supports de formation ...),
- d'enregistrer dans SAFO l'inscription des candidatures « papier » qui lui sont transmises complétées et vérifiées par les DRFC des autres régions,
- d'envoyer aux DRFC des autres régions les invitations à la formation et des documents nécessaires (format PDF),
- d'informer les DRFC des autres régions sur les possibilités de restauration et d'hébergement des participants,
- d'établir les listes d'émargement et de les faire parvenir aux intervenants,
- de récupérer les originaux des listes d'émargement remplies,
- d'enregistrer dans SAFO la présence de tous les stagiaires ayant suivi la formation (sur la base des listes d'émargement) des établissements publics et privés,
- de délivrer les attestations de formation et de les envoyer aux DRFC des autres régions,
- de transmettre à la DGER/MISSI un document récapitulatif de l'action conduite.

La DRAAF Limousin assure pour les agents des établissements publics et privés de sa région les mêmes obligations que celles assurées par les autres DRAAF détaillées dans le paragraphe 2.1.2.

### 2.1.2. les autres DRAAF

Les DRAAF sont chargées :

- d'établir la liste de tous les établissements publics et privés de leur région,
- d'assurer la communication auprès de l'ensemble des établissements publics et privés de leur région de l'existence de cette action de formation,

Pour les établissements publics :

- de valider les candidatures « papier » des agents et de veiller à ce que chaque agent dispose de son code SAFO. La création de ce code se demande en remplissant la fiche « demande de création d'un code SAFO » jointe (Cf. **Annexe 1**),
- de donner leur accord sur la prise en charge par la DRAAF des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des agents,
- de transmettre aux participants les courriels d'invitation sous format PDF établis par la DRAAF Limousin, accompagné des documents nécessaires à la prise en charge des frais de déplacement,
- de transmettre aux participants les originaux des attestations de participation,
- de procéder au remboursement des frais de déplacement et d'hébergement des participants.

Pour les établissements privés :

- de porter sur les candidatures « papier » des agents transmises par l'IFEAP ou les fédérations régionales de l'UNMFREO ou de l'UNREP, le numéro SAFO de chaque agent, et de les transmettre par envoi groupé scanné à la DRFC Limousin,
- de transmettre aux participants les courriels d'invitation sous format PDF établis par la DRFC Limousin,
- de transmettre aux participants les originaux des attestations de participation.

## **2.2. Prise en charge des frais engendrés par cette formation**

Les frais de déplacement et de séjour sont à la charge des délégations régionales à la formation continue (programme 215) pour les seuls agents des établissements d'enseignement du public de leur région.

### 3. MODALITES PRATIQUES D'INSCRIPTION

#### 3.1. Modalités d'inscription pour les personnels de l'enseignement public

Les inscriptions s'effectuent uniquement sous candidature papier, par les établissements. La fiche d'inscription est en annexe (Cf. **Annexe 2**) ou à télécharger sur le site : <http://www.saf0.chlorofil.fr/> selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation, en renseignant le code action :

Code action session (SAFO) : **410 755**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : le 25 octobre 2012

**La prise en charge du remboursement de ces frais est à demander, préalablement au déplacement, au délégué régional de la formation continue (DRFC) au sein de la DRAAF dont dépend l'établissement.**

Une fois les inscriptions enregistrées par la DRAAF Limousin, un courriel « valant invitation » sous format PDF sera envoyé au DRFC de chaque région concernée. Le DRFC le transmettra à l'agent sous couvert de son établissement d'affectation, accompagné d'une demande d'ordre de mission. Cette demande d'ordre de mission sera en retour complétée et adressée au DRFC pour demande de prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement.

Ce courriel d'invitation sera accompagné d'informations complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Remarque : les agents des établissements d'enseignement publics doivent au sein de leur établissement prendre contact avec leur responsable local de formation (RLF) afin de s'assurer que l'action de formation à laquelle ils vont participer est bien mentionnée dans le plan local de formation (PLF) même si son financement est assuré sur des crédits régionaux.

#### 3.2. Modalités d'inscription pour les personnels de l'enseignement privé

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (Cf. **Annexe 3**). N'étant pas au format PDF, il est possible de la remplir directement, puis de la scanner après signature pour faciliter les envois.

Pour chaque fédération, la procédure est la suivante :

- pour les établissements relevant du CNEAP : à retourner, dûment complétée, à l'IFEAP
- pour les établissements relevant de l'UNMFREO ou de l'UNREP : à retourner, dûment complétée, aux fédérations régionales.

Ce sont donc l'IFEAP, les fédérations régionales de l'UNMFREO ou l'UNREP qui valident les fiches d'inscription des établissements et qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé scanné au DRFC de la région de l'établissement par mèl (Cf. **annexe 4** : liste des DRFC)

Attention : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par l'IFEAP ou les fédérations régionales de l'UNMFREO ou l'UNREP, ne seront pas prises en compte.

**Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : 25 octobre 2012**

Une fois les inscriptions enregistrées par la DRAAF Limousin, un courriel « valant invitation » sous format PDF sera envoyé au DRFC de chaque région concernée. Le DRFC le transmettra à l'agent sous couvert de son établissement d'affectation. Ce courriel d'invitation sera accompagné d'informations complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais d'hébergement et de déplacement ne seront pas pris en charge par la DRAAF.

La chef de la mission de  
la stratégie et des systèmes d'information  
Véronique LE GUEN